



Rapport de l'enquête REP 2018

Enquête auprès de la population

Les femmes et les hommes politiques savent-ils vraiment ce que souhaite le peuple suisse ? Notre projet de recherche, financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique, se penche sur cette question.

En été 2018, nous avons mandaté FORS pour réaliser une enquête représentative auprès de la population suisse. Vous êtes l'un-e des 4'677 Suisses-ses qui ont participé à cette enquête. Grâce à votre aimable coopération, nous avons pu obtenir une bonne image de ce que le peuple suisse pense concrètement de plusieurs propositions politiques.

Nous avons ensuite interrogé les politicien-ne-s et leur avons demandé d'estimer quel pourcentage de leur électorat est d'accord avec ces diverses propositions politiques. Puis nous avons comparé les estimations faites par les politicien-ne-s avec l'opinion de la population mesurée par l'enquête de FORS. Nous pouvons ainsi évaluer si les femmes et hommes politiques savent ce que la population pense. Trois quarts des politicien-ne-s que nous avons contacté-e-s ont participé à l'enquête. Ce très bon taux de réponse (74%) correspond à 368 parlementaires actifs au niveau fédéral (Conseil national ou Conseil des Etats) ou cantonal (Grands Conseils de Berne et de Genève).

Dans ce rapport, nous résumons les tout premiers résultats. Nous montrons que, dans une majorité de cas, les parlementaires sont capables d'estimer correctement l'opinion de la population. Ils sont aussi persuadés que leurs électrices et électeurs connaissent les positions qu'ils adoptent sur des sujets concrets, et que leurs positions sont prises en compte lors des prochaines élections.

Nous vous souhaitons une bonne lecture et vous remercions, une fois encore, de votre très précieuse collaboration. Vous trouverez des informations actualisées concernant le projet REP sur le site web www.unige.ch/rep/fr.



Prof. Frédéric Varone
Directeur du Département de Science Politique
et Relations Internationales



Dr. Luzia Helfer
Chargée de projet REP

Résumé

Le projet de recherche REP étudie dans quelle mesure les parlementaires suisses estiment correctement l'opinion publique. Pour ce faire, les résultats d'une enquête réalisée auprès des Conseiller-e-s nationaux et aux Etats, ainsi qu'auprès des député-e-s des Grands Conseils de Berne et de Genève (368 participants, soit 74% des parlementaires contacté-e-s), ont été comparés aux résultats d'une enquête similaire réalisée auprès de la population suisse (4'677 participant-e-s).

Dans tous les parlements, les élu-e-s supposent que leur électoralat (potentiel) connaît leurs positions individuelles sur des sujets politiques concrets et que cette connaissance a une influence sur les choix des citoyen-ne-s lors des élections (graphique 1). Les groupes que les parlementaires jugent important de représenter sont différents selon les parlements (graphique 2). Les habitant-e-s du canton occupent clairement la première place dans les priorités des Conseiller-e-s aux Etats et des député-e-s cantonaux genevois, devant les électeurs de leur propre parti. Les Conseiller-e-s nationaux et les député-e-s cantonaux bernois n'ont par contre pas de priorités clairement établies.

Les estimations faites par les parlementaires sur la proportion de leur électoralat qui soutient diverses propositions politiques étaient au cœur de l'enquête réalisée. Les résultats montrent que, dans la plupart des cas, les élu-e-s sont en mesure d'estimer correctement, si une majorité de leurs électrices et électeurs soutient une proposition politique concrète (graphique 3).

Pertinence et objectifs de l'étude

Les politiciennes et politiciens sont élu-e-s pour représenter les intérêts de leur électoralat. Cela presuppose que les élu-e-s sont en mesure d'évaluer correctement les préférences de leur électoralat. L'étude REP se concentre sur deux questions scientifiques y relatives :

- (1) Comment les parlementaires estiment-elles/ils l'opinion de leur électoralat sur des enjeux politiques concrets?
- (2) Comment s'expliquent les éventuelles différences d'estimations entre parlementaires?

Nous nous intéressons ici uniquement à *l'estimation* de l'opinion publique par les parlementaires. Nous ne pouvons par contre pas nous prononcer sur le fait que leurs estimations ont ensuite une influence, ou non, sur leur comportement au Parlement.

Gestion de projet et financement

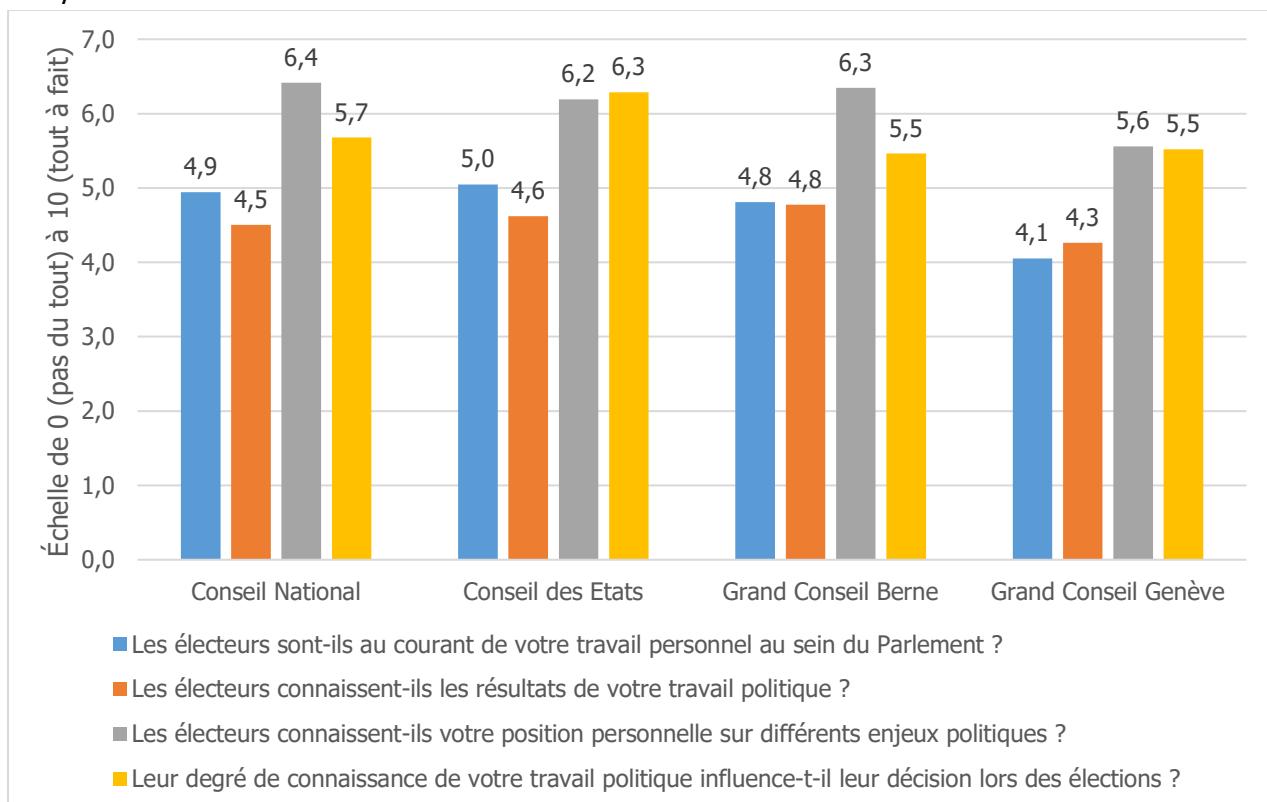
Le projet est dirigé par le prof. Frédéric Varone et la Dr. Luzia Helfer du Département de science politique et de relations internationales de l'Université de Genève. Il est financé par la Division I du Fonds national suisse de la recherche scientifique (projet numéro 100017_172559).

RÉSULTATS

Que pensent les parlementaires des connaissances de leur électoralat?

Pour les parlementaires, la visibilité de leur travail politique pour leur électoralat (potentiel) peut être décisive, en particulier pendant une année électorale. Nous leur avons donc demandé d'évaluer dans quelle mesure ils pensaient que leur propre travail politique est connu de leurs électrices et électeurs (potentiel-le-s) et si cette connaissance avait une influence sur leurs décisions à l'urne.

Graphique 1 : Pensez maintenant à tous les électeurs qui pourraient voter pour votre parti et jugez les questions suivantes.



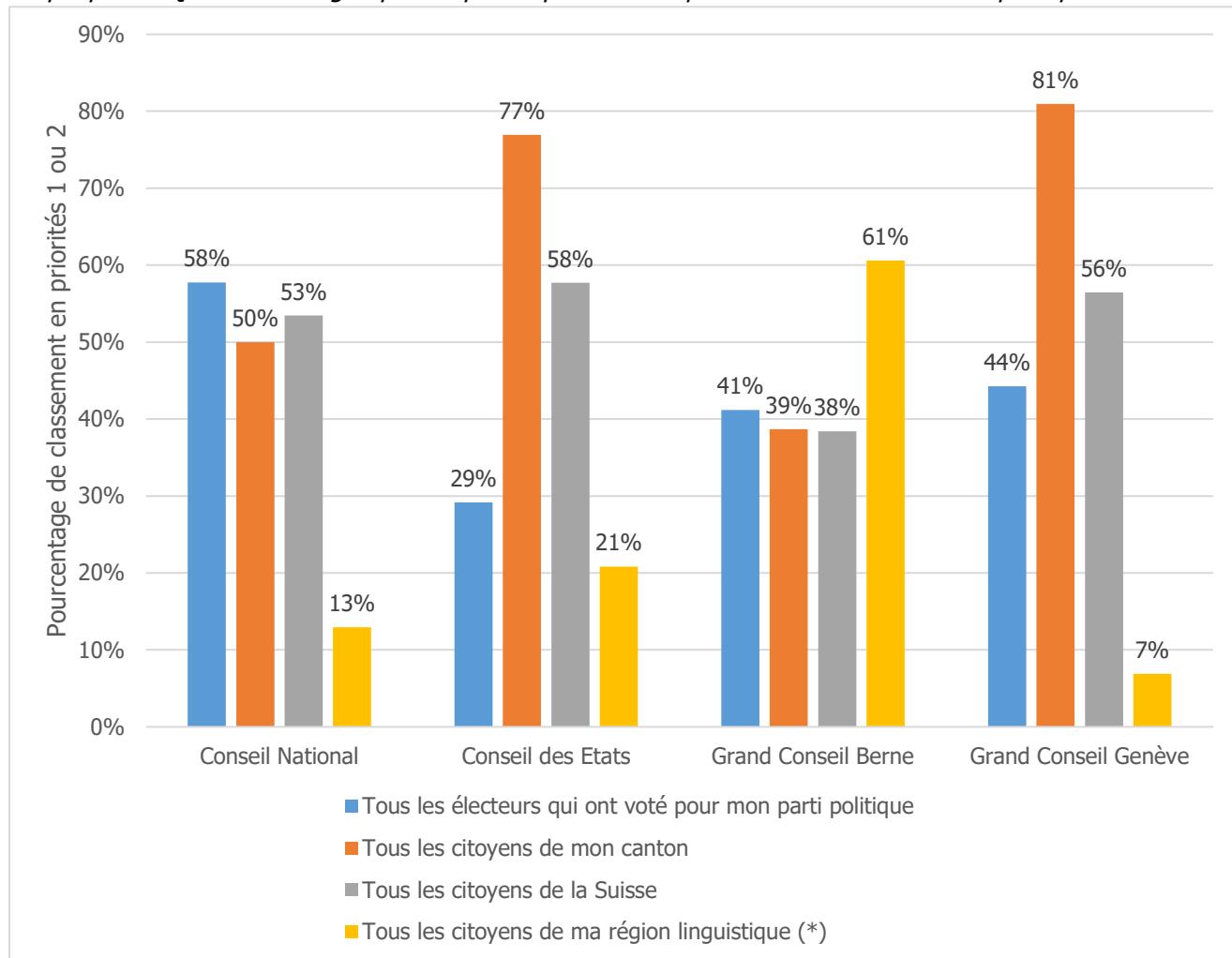
Exemple de lecture : La valeur de 6,4 (sur cette échelle de 0 à 10) signifie que les élu-e-s du Conseil national pensent que leurs électeurs connaissent plutôt bien les positions individuelles que les parlementaires adoptent sur des sujets politiques concrets.

Les résultats montrent une situation relativement comparable dans tous les parlements. Les parlementaires pensent que l'électoralat (potentiel) n'est que modérément informé de leur travail politique personnel et de son impact. Les parlementaires pensent cependant que l'électoralat sait plutôt bien quelles sont les *positions* qu'elles/ils adoptent sur des sujets concrets et que cette connaissance a une influence sur les choix de vote au moment des élections.

Qui les parlementaires représentent-ils/elles en priorité?

Les priorités qu'un ou une parlementaire établit dans son travail politique peuvent différer. Nous leur avons donc demandé de classer un certain nombre de groupes qu'ils/elles pourraient représenter, en fonction de leur importance pour le travail politique des parlementaires.

Graphique 2 : Quels sont les groupes les plus importants à représenter dans votre travail politique ?



Exemple de lecture : 77% des élus du Conseil des Etats placent les citoyens de leur canton en 1^{ère} ou 2^{ème} priorité quand on leur demande quel groupe elles/ils représentent dans leur travail politique.

(*) dans la version francophone du questionnaire « Tous les citoyens de ma région linguistique » faisait explicitement référence à la Suisse romande.

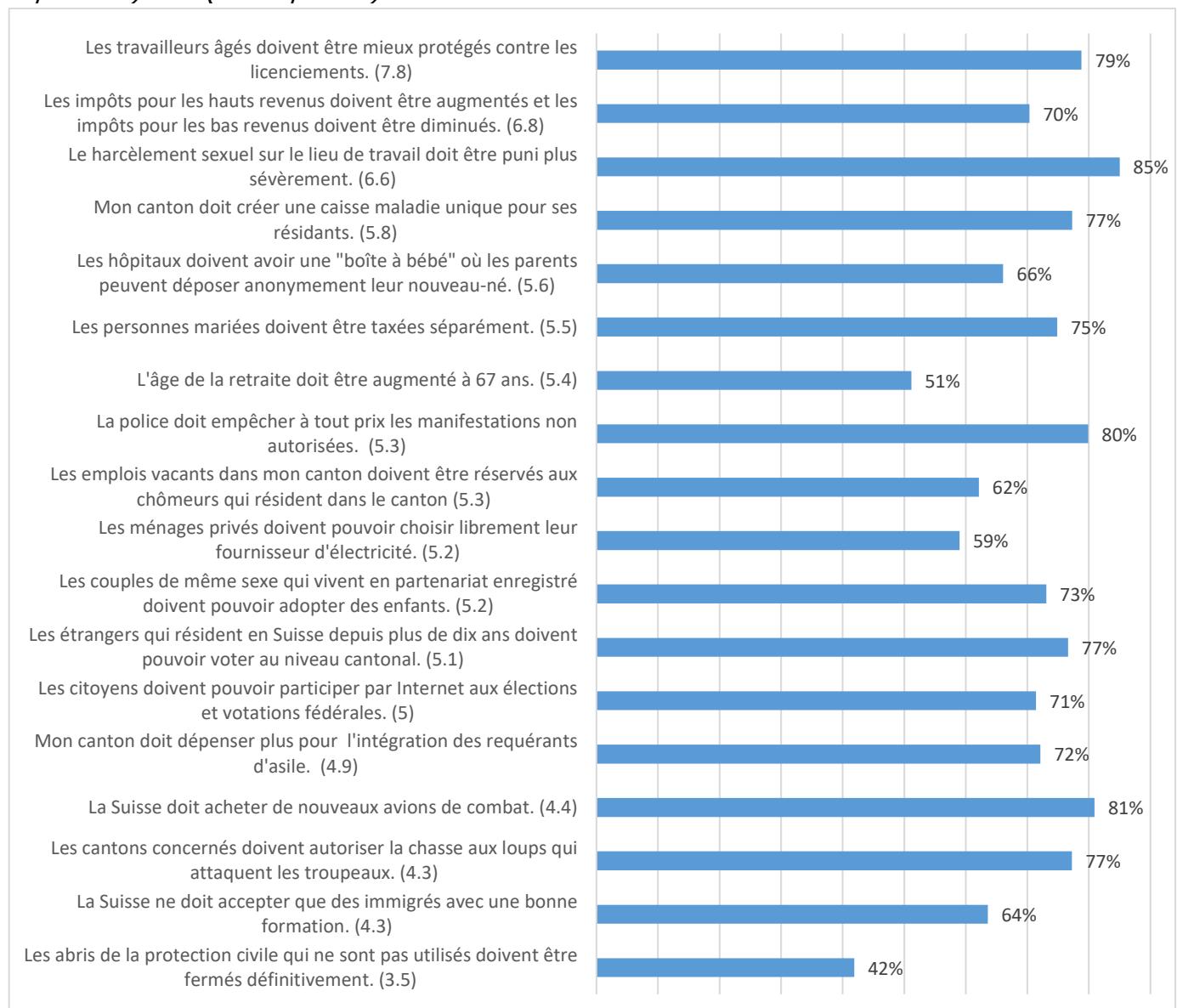
Les résultats montrent que les parlementaires fixent parfois des priorités de représentation différentes. Pour les membres du Conseil national, l'électorat du parti, les citoyens du canton et les citoyens suisses sont d'une égale importance. Il n'y a pas de différence significative. Pour le Conseil des Etats et le Grand Conseil de Genève, les citoyens du canton passent en premier, alors que pour le Grand Conseil de Berne, c'est la région linguistique qui prime.

Les parlementaires savent-ils/elles ce que leur électoral veut?

Vous vous souvenez peut-être que nous vous avons demandé votre avis sur de nombreuses propositions politiques différentes. Grâce à vos réponses, nous avons pu nous faire une idée de ce que pense le peuple suisse. Et nous nous sommes ensuite adressés aux politiciennes et politiciens en leur demandant d'estimer, pour exactement les mêmes propositions politiques, quel pourcentage de la population est d'accord avec ces propositions ? De cette façon, nous avons pu déterminer si les parlementaires savent réellement ce que pense la population.

Les analyses montrent que, dans la plupart des cas, les femmes et hommes politiques savent s'il existe une majorité en faveur d'une proposition politique. Souvent, plus de deux tiers des parlementaires font des estimations correctes de l'opinion majoritaire de leur électoralat.

Graphique 3 : Pourcentage de politiciens qui ont fait une évaluation correcte. Entre parenthèses, l'importance de la proposition politique pour la population suisse sur une échelle de 0 (sans importance) à 10 (très important).



Exemple de lecture : En ce qui concerne la protection des travailleurs âgés, 79% des politiciennes et politiciens évaluent correctement l'opinion majoritaire de l'électoralat de leur parti. Cela signifie qu'ils/elles identifient correctement s'il y a une majorité pour ou contre la proposition politique.

Méthodologie

Afin de répondre aux questions de recherche, les *estimations* de l'opinion publique par les parlementaires doivent pouvoir être comparées avec les *préférences effectives* des citoyen-ne-s. La différence entre estimations et préférences détermine ensuite le degré de précision des évaluations faites par les parlementaires. Deux enquêtes doivent donc être réalisées conjointement: l'une auprès de la population suisse et l'autre auprès des parlementaires.

L'enquête auprès de la population a été réalisée par le Centre suisse de compétences en sciences sociales (FORS) à Lausanne. Au total, plus de 10'000 Suisses et Suisses de tous les cantons (à l'exception du Tessin) ont été sélectionnés au hasard, puis contactés par lettre. 4'677 personnes ont finalement participé à l'enquête (entre mai et juillet 2018). Ce taux de réponse de 47 % est légèrement supérieur à celui atteint par des études comparables. Les réponses peuvent être considérées comme représentatives de la population suisse.

Pour l'enquête auprès des parlementaires, nous nous sommes concentrés sur quatre parlements : le Conseil national, le Conseil des Etats et les Grands Conseils des cantons de Berne et de Genève. Les membres de ces parlements ont tous été informés de l'étude REP par le biais d'une lettre personnalisée, afin de solliciter leur participation. Lors des rencontres individuelles avec les membres de l'équipe de recherche, les parlementaires ont répondu à un questionnaire sur une tablette ainsi qu'à certaines questions ouvertes. Les réunions ont eu lieu entre fin août et mi-décembre 2018 et duré généralement entre 30 et 50 minutes.

Au total, 74% de tous les parlementaires que nous avons contactés ont participé. Dans tous les parlements, les taux de participation ont été exceptionnellement élevés, de 61% (Conseil des Etats) à 88% (Grand Conseil de Berne). Au total, 368 parlementaires en fonction ont répondu à l'enquête.

Tableau 1 : Taux de participation par parlement selon la langue, le sexe et l'âge.

Conseil National		Conseil des Etats	
	<i>Participants</i>	<i>Total</i>	<i>Participants</i>
Taux de participation	124 (65%)	192 (100%)	27 (61%)
Taux de francophones	36 (29%)	46 (24%)	8 (28%)
Taux de femmes	34 (27%)	64 (33%)	5 (17%)
Age moyen (écart type)	51.69 (10.44)	52.19 (10.12)	58.48 (7.83)
Grand Conseil de Genève		Grand Conseil de Berne	
	<i>Participants</i>	<i>Total</i>	<i>Participants</i>
Taux de participation	77 (77%)	100 (100%)	140 (88%)
Taux de francophones	77 (100%)	100 (100%)	15 (11%)
Taux de femmes	27 (35%)	32 (32%)	50 (36%)
Age moyen (écart type)	49.32 (14.46)	50.44 (13.87)	50.58 (10.18)

Légende : Les membres du Conseil national ont en moyenne 52,19 ans. La moyenne d'âge de ceux qui ont participé à notre enquête est de 51,69 ans. Ce qui signifie que les participants à l'enquête REP ne sont pas beaucoup plus jeunes ou plus âgés que tous les élus du Conseil national.

Pour que les résultats soient significatifs, il est essentiel que les participants soient représentatifs du parlement concerné. Le tableau 1 montre que cela est largement le cas en ce qui concerne l'âge et le sexe. Toutefois, les femmes sont sous-représentées dans l'enquête REP menée au Conseil national (27% dans notre enquête contre 33% dans l'ensemble du Conseil national). En pourcentage, la proportion de participants francophones au Conseil national et au Conseil des Etats est légèrement

plus élevée qu'en réalité (différence de 5%). Toutefois, en raison du petit nombre de parlementaires francophones, cela ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la pertinence des résultats.

La question de la représentativité partisane est un autre point qui mérite d'être souligné. Le tableau 2 ci-dessous indique les taux de participation en pourcentage par parti. Pour des raisons de protection des données, les partis ont été anonymisés et nous leur avons assignés, de manière aléatoire, une lettre de l'alphabet. Les partis qui sont membre du gouvernement au niveau de pouvoir concerné sont signalés par l'abréviation (gouv). Les taux de participation sont exceptionnellement élevés dans tous les parlements, tous partis confondus. Pour presque tous les partis, plus de la moitié de leurs parlementaires élu-e-s ont participé à l'enquête. En moyenne, le taux de participation des partis est de 67 % au Conseil national, et il est légèrement plus élevé au Conseil des États (70 %). Les taux de participation sont encore plus remarquables pour le Grand Conseil bernois, avec une moyenne de 87%, et pour le Grand Conseil genevois (79%).

Tableau 2 : Taux de participation par parti pour chaque parlement.

	Conseil National	Conseil des Etats	GC Genève	GC Berne
Parti A	64% (gouv)	60% (gouv)	87% (gouv)	93% (gouv)
Parti B	55% (gouv)	58% (gouv)	82% (gouv)	75% (gouv)
Parti C	83% (gouv)	58% (gouv)	68% (gouv)	92% (gouv)
Parti D	56% (gouv)	75% (gouv)	92% (gouv)	87% (gouv)
Parti E	64%	-	55% (gouv)	100% (gouv)
Parti F	71%	-	88%	60%
Parti G	43%	-	78%	80%
Parti H	-	-	-	100%
Autres (1-2 sièges)	100%	100%	-	100%
Moyenne	67%	70%	79%	87%

Note. Des lettres ont été assignées au hasard aux partis de chaque parlement. Cela signifie que le parti A dans un parlement n'est pas le même que le parti A dans un autre parlement.

(gouv) identifie les partis qui sont représentés au sein du gouvernement respectif.

Quelle suite pour l'étude REP ?

L'analyse minutieuse des riches données que nous avons recueillies prendra un certain temps. Sur notre site Internet, sous la rubrique "Résultats", nous mettrons à jour une liste des présentations et articles qui auront déjà été publiés.

Vous trouverez des informations sur le projet sur notre site Internet.
Vous y trouverez aussi les rapports que nous avons transmis aux politicien-ne-s qui ont participé à l'étude.

www.unige.ch/rep/fr



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**